

Création de la Société des missions évangéliques de Paris

Le 4 novembre, sont établis à Paris les statuts de la Société des missions, dont le propos est de permettre la « propagation de l'évangile chez les payens ». C'est un mouvement de réveil, dont les membres fondateurs appartiennent à diverses nationalités. Leur fortune personnelle leur permet de garder leur indépendance vis-à-vis des consistoires de Paris. Très vite, la Société des missions engage des activités en France et en Afrique et son rayonnement est important. Notice : Sociétés des missions



Musée protestant
<https://www.museeprotestant.org>